



COMMUNIQUÉ

Parlement du Canada

Appel de mises en candidature du prochain poète officiel du Parlement du Canada

Ottawa, le 6 juin 2019 – Le Parlement du Canada a lancé aujourd'hui un appel de mises en candidature afin de sélectionner le neuvième poète officiel du Parlement.

Le rôle du poète officiel du Parlement consiste à promouvoir l'importance et la valeur de la poésie auprès de tous les Canadiens. Aux termes de la *Loi sur le Parlement du Canada*, le poète officiel peut s'acquitter des fonctions suivantes : rédiger des œuvres de poésie, notamment aux fins des cérémonies officielles du Parlement; parrainer des séances de lecture de poésie; conseiller la bibliothécaire parlementaire sur la collection de la Bibliothèque et les acquisitions propres à enrichir celle-ci dans le domaine de la culture et assurer des fonctions connexes à la demande du Président du Sénat, du Président de la Chambre des communes ou de la bibliothécaire parlementaire. Le poète officiel est nommé pour un mandat maximal de deux ans.

Pour que les deux langues officielles du Canada soient représentées équitablement, les poètes officiels du Parlement sont sélectionnés à tour de rôle dans chaque communauté de langue officielle; le prochain poète devrait travailler principalement en anglais. Le Parlement du Canada reconnaît la diversité de la scène littéraire canadienne et encourage la participation de poètes de toutes les communautés.

La date limite pour les mises en candidature est fixée au 16 septembre 2019. Les mises en candidature peuvent être soumises par tout membre d'une association littéraire ou d'écrivains, de même que par un parlementaire, ou directement par le candidat intéressé. Celles-ci seront évaluées par un comité de sélection présidé par la bibliothécaire parlementaire, qui remettra les noms de trois candidats retenus au Président du Sénat, et au Président de la Chambre des communes, pour sélection finale.

Lorsqu'il a créé le poste de poète officiel du Parlement en décembre 2001, le Canada a emboîté le pas au Royaume-Uni, aux États-Unis et à de nombreux autres pays qui se sont dotés d'un poète officiel.

Pour plus d'informations sur le poète officiel, le processus de nomination et pour en savoir plus sur les œuvres de nos poètes actuels et précédents, veuillez visiter le site Web du Parlement du Canada à l'adresse www.parl.gc.ca/poete.

Pour tout renseignement supplémentaire :

Bibliothèque du Parlement
1-866-599-4999